

# OUVERTURE DE POSTE

(Recrutement à l'interne et externe)

<b>Poste à 100% :</b>	<b>Directrice ou directeur d'établissement</b> Poste régulier à 80% <b>École Saint-Hugues – Saint-Marcel</b>  + <b>Directrice ou directeur adjoint d'établissement</b> Remplacement 20% <b>École Roméo-Forbes</b>
<b>Sites internet :</b>	<a href="http://www.csssh.gouv.qc.ca/ecole-saint-hugues-saint-marcel">www.csssh.gouv.qc.ca/ecole-saint-hugues-saint-marcel</a> et <a href="http://www.csssh.gouv.qc.ca/ecole-romeo-forbes">www.csssh.gouv.qc.ca/ecole-romeo-forbes</a>
<b>Nombre d'élèves :</b>	<b>Saint-Hugues - Saint-Marcel</b> 198 élèves, du préscolaire 4 ans à la 6 <sup>e</sup> année du primaire. <b>Roméo-Forbes</b> 404 élèves, du préscolaire 4 ans à la 6 <sup>e</sup> année du primaire.
<b>Classification :</b>	Classe 6 (entre 73 515\$ et 98 017\$)
<b>Qualifications requises :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1<sup>er</sup> cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans;</li> <li>▪ 5 ans d'expérience pertinente ;</li> <li>▪ Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre de l'Éducation.</li> </ul>
<b>Conditions d'admissibilité :</b>	Selon le Règlement sur les conditions d'emploi du personnel de direction d'établissement.
<b>Date limite :</b>	<b>Au plus tard, mardi 5 octobre 2021</b>
<b>Date d'entrée en fonction :</b>	Le plus rapidement possible
<b>Manifestation d'intérêt :</b>	Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre exposant les motifs de leur candidature à l'attention de <b>M<sup>me</sup> Francine Campbell</b> , par courrier électronique, à l'adresse suivante : <a href="mailto:candidature@csssh.gouv.qc.ca">candidature@csssh.gouv.qc.ca</a>

*Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe souscrit à un programme d'accès à l'égalité. Les candidatures des groupes visés (les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées) sont encouragées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection.*